

dictionnaire  
des  
verbes  
français

LES DICTIONNAIRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

dictionnaire  
des  
verbes français

par  
J. et J.-P. CAPUT

Préface de R.-L. Wagner

LIBRAIRIE LAROUSSE  
17, rue du Montparnasse, 75006 Paris

## Préface

*Parmi les raisons qui expliquent la lenteur et l'irrégularité des progrès de la grammaire, l'une est sans doute que les grammairiens ne se sont jamais donné les instruments de travail très simples mais indispensables qui leur auraient permis de limiter et de nuancer les définitions. Depuis les Grecs ils ont construit des exemples, extrait des citations et opéré sur cette maigre matière, avec quelques notions, sans paraître accorder le moindre intérêt au principe des dénombrements complets. Le succès de leurs premières découvertes fut dû en grande partie aux caractères voyants de la morphologie des langues qui étaient les leurs. Mais une fois distinguées les espèces de mots et reconnues leurs affinités, une fois posées les règles élémentaires d'accord et de concordance, ils arrêtaient là pour un temps l'analyse; curieux d'abord, de vérifier dans ces unités et leurs combinaisons une application plus ou moins rigoureuse des règles de la logique, ensuite de discerner à travers le jeu des catégories et des structures de phrase ces effets de sens révélateur des intentions secrètes d'un écrivain ou d'un locuteur. Sans doute se trouva-t-il toujours en marge des logiciens et des psychologues quelques grammairiens cherchant sur tel ou tel domaine de la langue à affiner une analyse qu'ils jugeaient à bon droit grossière et entreprenant pour cela d'innombrables lectures, opposant des textes d'époques différentes, essayant de saisir les raisons pour lesquelles, la structure d'un syntagme se modifiant, on était passé d'un type de construction à un autre. Mais si dans certains cas ces dépouillements, ces comparaisons sont nécessaires et se révèlent féconds, combien y en a-t-il d'autres où la manière de poser une question et la découverte de la solution d'un problème eussent été facilitées par la consultation préalable de « tables », analogues aux dictionnaires inverses, par exemple, dont lexicographes et morphologistes disposent maintenant!*

*Au cours d'un état donné, la langue se réalise au moyen de deux types d'énoncés et de deux modes de discours. Leur diversion ne coïncide pas naturellement avec celle qui sépare le discours oral du discours écrit. Mais il est de fait que là où existe une littérature, la langue écrite, pour maintes raisons, donne du système une tout autre image que ne le fait la parole dans les échanges communs dont elle est l'instrument. Même après que F. de Saussure eut fourni aux grammairiens un moyen de reprendre et*

de poursuivre les analyses amorcées par leurs devanciers ils travaillèrent de préférence sur l'écrit, négligeant le parlé alors qu'ils disposaient d'instruments aptes à le saisir comme à le fixer. Mais lui auraient-ils prêté autant d'attention qu'il le mérite, on admettra que l'analyse structurale aurait progressé plus vite si les tenants de cette méthode avaient eu davantage de repères et de références concernant le nombre, les caractères et le comportement des unités lexicales auxquelles ils ont affaire. Une hypothèse sur l'importance du fait qu'un substantif symbolise un animé ou un non-animé ne se passe pas d'un répertoire qui ferait ressortir pour un état de langue donné la frontière précise de ces deux sous-classes. Car cette frontière, évidemment, est variable. La construction directe des compléments déterminatifs en ancien français impose de considérer à part les substantifs qui symbolisent un animé personnel, individuel. Certaines constructions passives, en français moderne, impliquent au contraire que la frontière sinue assez capricieusement pour annexer à l'animé maints concepts de choses. L'hypothèse, ici, peut être faite à partir de quelques exemples, mais elle appelle nécessairement un répertoire élaboré, classé, qui aiderait à vérifier sa portée.

Dans un texte qu'on ne saurait trop relire (1), M. Jean Dubois montre le risque qu'encourent les grammairiens à se fier exclusivement aux textes, aux énoncés tant oraux qu'écrits. Sa note suggère à propos que, compte tenu des virtualités d'expression qu'implique la morphologie d'une langue, celles qui se réalisent effectivement dans le discours entre un locuteur et un autre, entre un écrivain et son lecteur se détachent d'un fond où demeurent latentes bien d'autres constructions théoriquement prévisibles mais inconfortables ou impossibles hic et nunc. La valeur de celles qu'on observe ne peut donc être pleinement saisie que si on les confronte d'abord à celles, tolérables à la limite, dont l'agrammaticalité suscite une gêne, puis à celles que nous refusons — que le système refuse par nous — les taxant d'agrammaticalité totale. Je ne défends pas, ce disant, l'aspect abrupt que les grammairiens générativistes et transformationnistes donnent à leurs enquêtes non plus que leur jargon. Mais force m'est bien de reconnaître qu'en introduisant dans la grammaire, en vue de mieux faire saisir son fonctionnement, tout ce qu'un système engendre mais est contraint de refuser, ces chercheurs renouvellent de fond en comble une discipline dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle languissait à force de tourner en rond.

Or précisément les ambitions de la grammaire générative requièrent, en même temps qu'une extrême prudence dans l'établissement des règles, des nuances que la grammaire traditionnelle n'était pas toujours en mesure de discerner. Et pour y satisfaire rien n'est plus opportun que de dresser ces « tables » dont je parlais. Elles fourniraient des réactifs. Avec elles on serait plus à l'aise pour savoir combien d'exceptions comporte en fran-

---

1. J. Dubois, « Structuralisme et linguistique » (*la Pensée*, n° 135, 1967, pp. 3-12).

çais moderne le principe, posé par M. J. Dubois (1), que le syntagme être + participe passé évoque toujours l'accompli, avec quels verbes et dans quels cas ce syntagme s'oppose à ce qu'on lui substitue se trouver + participe passé, quels sont les verbes qui admettent un renversement passif au moyen de se faire + infinitif (2).

De plus en plus, il devient clair que le comportement grammatical des syntagmes et la signification des termes qui en sont le centre entretiennent des relations étroites. Les progrès actuels de la grammaire vérifient l'intuition de quelques lexicographes anciens enclins à ne pas dissocier la morphologie et la syntaxe de la lexicologie (3). Mais les vues raisonnables des Encyclopédistes ne furent pas suivies avec rigueur. La composition et la structure le plus souvent arbitraires des dictionnaires français modernes n'apportent pratiquement aucune aide efficace aux grammairiens. Ceux de ces ouvrages où, par exception, comme dans le Dictionnaire du français contemporain, les unités lexicales sont traitées d'après leur morphologie, ne poussent pas assez loin la description des emplois. Et cela se comprend car il est hors du pouvoir d'un lexicographe de composer une monographie à propos de chacun des termes qui entrent dans son ouvrage. Il n'en irait pas de même de listes alphabétiques où les mots seraient présentés et décrits espèce par espèce, classés, puis redistribués en sous-tables selon leur comportement et leurs affinités avec telle ou telle autre espèce. Quel lexicologue n'a pas eu à se battre avec le verbe prendre? Le meilleur article auquel ce mot a donné lieu, dans le D. F. C., manque néanmoins à donner toute satisfaction à l'usager, faute de règles qui permettent de limiter la transformation passive de prendre en dehors de l'emploi où être pris (avec pour sujet un nom de personne) signifie « être retenu » par quelqu'un ou quelque chose (4).

---

1. Cf. Jean Dubois, *Grammaire structurale du français. Le verbe* (Larousse, Paris [1967], p. 105 et *passim*).

2. Cf. sur ces points, de Ebbe Spang-Hanssen, l'excellent article *Quelques périphrases passives du français*, inspiré justement de l'ouvrage de J. Dubois, in *Actes du 4<sup>e</sup> congrès des romanistes scandinaves* dédiés à Holger Sten (*Revue romane*, numéro spécial 1 [1967] pp. 139-147).

3. Cf. Bernard Quemada, *les Dictionnaires du français moderne 1539-1863 — Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes* (Paris, Didier [1968], 1 vol. 8°, 683 p.). Le débat entre Gattel et les tenants des théories très justes avancées là-dessus par les Encyclopédistes est évoqué pp. 509-510.

4. Ainsi, ce syntagme ayant pour sujet un nom de chose vaut pour *cette place est prise*. Ainsi encore en I, 8° *Prendre* est donné comme s'employant « dans un très grand nombre de locutions où il correspond souvent à un verbe simple ». Le complément en est toujours un nom de chose. Mais une grande différence sépare ces syntagmes selon qu'ils sont totalement rebelles à une transformation passive : *prendre l'air*, *prendre le large* (loc. lexicalisées), qu'ils y répugnent sans l'exclure (*prendre un bain*) ou qu'ils l'admettent (*prendre une photographie*, *prendre des mesures*, etc.).

*Ce qui vient d'être dit explique l'intérêt et la sympathie que suscite en nous la tentative de M. J.-P. Caput. Non qu'elle réponde en tous points au programme esquissé plus haut; mais elle met quiconque disposera de ce répertoire en état de le traiter méthodiquement et d'en tirer des réponses, ce qui est déjà beaucoup. Et il faudrait pour cela — je le dis par conscience, sachant très bien que je ne serai pas suivi — que l'éditeur ménageât à sa gauche un espace assez large pour qu'on y pût marquer perpendiculairement et à la suite trois repères : la classe de l'agent, celle du patient et les particules préverbales (suivant la nomenclature de M. M. Gross), c'est-à-dire les pronoms de rappel entrant dans la dépendance du verbe.*

*Sur le fond, M. J.-P. Caput avait un choix préalable à faire : ou recueillir tous les verbes enregistrés dans le Grand Larousse encyclopédique, ou bien se résoudre à n'en retenir qu'une partie. Pour des motifs raisonnables il s'en est tenu à la seconde solution. De ce point de vue, l'existence du D. F. C. lui offrait une bonne base, car à quelques manques ou excès près auxquels il est facile de remédier, cet ouvrage délimite assez bien le vocabulaire commun du français parlé aujourd'hui. Une liste complète, englobant la langue littéraire et les langues techniques sur une large diachronie, avait de quoi séduire; peut-être auteur et éditeur seront-ils conduits un jour ou l'autre à élargir leur projet. Mieux valait, pour l'instant, s'en tenir à un répertoire des verbes d'un usage courant. Il est à prévoir en effet ou bien qu'ils offrent un échantillonnage de toutes les particularités morphologiques et syntaxiques possibles, ou bien (ce qui ne serait pas moins instructif) qu'ils n'en présentent que les plus communes. En ce cas, c'est alors qu'il faudrait étendre la liste.*

*Les ouvrages de ce genre ont un mérite que je tiens à signaler. Sous une allure modeste ils rendent les plus grands services aux étudiants étrangers que leur goût porte vers l'étude du français. Ce public, quoi qu'on en pense, ne se paye point de mots. Ce n'est pas en faisant de la littérature ou de la philosophie sur la langue qu'on l'attire. Palsgrave dut sa juste renommée à l'objectivité remarquable, à la commodité aussi de sa grammaire descriptive du français. Ce n'est point non plus en lui enseignant à parler ou à écrire comme le font des écrivains surannés qu'on lui rend service. Le premier français qu'un étranger doive apprendre est du degré usuel, courant. Il sera temps pour lui, ensuite, d'acquérir le sens de latitudes d'emploi archaïques. Ce livre-ci me paraît donc fait pour lui.*

*Il n'intéressera pas moins, je pense, ceux que la seule consultation d'un index incite à réfléchir. Presque tous les problèmes posés par l'espèce du verbe se trouvent ici présents en effet. Qu'il s'agisse de la nature de ces termes prédicatifs, de la possibilité qu'on a ou qu'on n'a pas de restreindre leur force transitive, de leurs prépositions complémentaires, de leur sémantisme variable et des constantes qui le conditionnent.*

*La lexicologie, la lexicographie en sont encore à leur début. Pour être pleinement instructif, un dictionnaire de langue correctement défini quant à ses limites (tel par exemple que se présente à quelques erreurs près le*

D. F. C.) devrait comporter désormais des listes annexes décomposant la matière dont l'ouvrage donne la synthèse : répertoire des verbes comme celui-ci, répertoire des formants (alphabétique pour les préfixes, inverse pour les suffixes), répertoire à plus d'une entrée des substantifs et des adjectifs.

*Bonne chance, donc, à celui-ci! Il répond trop à une vue que je défends depuis des années dans mon enseignement à l'Ecole des Hautes Etudes, pour que je ne lui adresse pas ce vœu.*

R.-L. WAGNER

*Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes.*

## AVANT-PROPOS

### I. BUTS POURSUIVIS; ORGANISATION DE L'OUVRAGE.

Le lecteur trouvera dans le *Dictionnaire des verbes* des renseignements sur les points suivants : conjugaison, constructions, prononciation, niveau de langue. Ces indications concernent l'essentiel des verbes mentionnés, sous quelque orthographe que ce soit, dans le *Dictionnaire du français contemporain*.

L'ouvrage est organisé de la manière suivante : en première partie (pp. 1-448), le lecteur trouvera, dans leur succession alphabétique, les verbes, assortis des renseignements qui permettent de les conjuguer et de les construire (absence ou présence de compléments, constructions de ces derniers); une seconde partie est constituée par les tableaux de conjugaison des verbes types (pp. 449-589).

### II. COMMENT UTILISER L'OUVRAGE ?

#### 1. Prononciation; niveau et type de langue d'un verbe.

Dans la première partie, chaque verbe est immédiatement suivi de la transcription phonétique de son infinitif. Celle-ci utilise les signes de l'alphabet phonétique international, dont la liste est donnée en page XVI. Nous avons pris pour base le *Dictionnaire de la prononciation française* de L. Warnant (prononciation courante).

D'autre part, le niveau de langue auquel appartient un verbe est donné par un signe ou une abréviation dont le sens est expliqué à la table correspondante (p. XV). Cette indication précède le verbe (signe) ou bien suit la transcription phonétique (abréviation) lorsqu'elle porte sur l'ensemble du verbe; sinon, elle se place, dans les mêmes conditions, devant ou derrière la construction qu'elle concerne.

## 2. Conjugaison.

Soit un verbe dont on cherche tout ou partie de la conjugaison. La marche à suivre est la suivante :

a) rechercher ce verbe dans la première partie, à sa place alphabétique;

b) lire les indications portées en première ligne, après la transcription phonétique; on y trouvera, dans l'ordre : le type du verbe (régulier, irrégulier...), le groupe du verbe, sa base et, en fin de ligne, le numéro du modèle;

c) se reporter, en seconde partie, à la conjugaison du verbe type qui porte le numéro correspondant et substituer, dans le tableau de conjugaison, la base du verbe cherché à celle du verbe type.

EXEMPLE : imparfait de l'indicatif de MARCHER (base : *march-*; modèle 3). Dans le tableau n° 3 (LAVÉR), remplacer LAV- par MARCH- : *je lavais* par *je marchais*.

Ces tableaux de conjugaison, conçus pour être facilement appris, peuvent se lire horizontalement et sont, de ce fait, découpés en quatre thèmes : **A** (formation sur l'indicatif présent), **B** (sur l'imparfait de l'indicatif), **C** (sur le passé défini de l'indicatif), **D** (sur l'infinitif).

## 3. Constructions.

Chaque verbe peut avoir, à la voix active, une ou plusieurs constructions indépendamment de son sens. Les constructions à la voix pronominale se répartissent suivant les mêmes cadres, n'étant le plus souvent que la transformation d'une construction active.

On doit envisager quatre possibilités :

a) construction absolue : le verbe n'est normalement suivi d'aucun complément qui lui soit nécessaire. Un adverbe ou une circonstance quelconque peuvent toutefois lui être adjoints.

EXEMPLE : *il parle* (tout le temps, à tout propos, en public...);

b) construction simple directe : un complément suit le verbe sans qu'une préposition s'intercale entre eux. De même pour l'attribut.

EXEMPLE : *prendre un livre*;

c) construction simple indirecte : un complément suit le verbe, mais est introduit par une préposition. De même pour l'attribut.

EXEMPLE : *parler à ses amis*;

d) construction multiple : le verbe est suivi de plusieurs compléments.

EXEMPLE : *donner un os à son chien*.

Dans chaque cas, il est donné le schéma de construction (dans lequel l'outil de construction est en caractères gras), puis un exemple d'application.

#### 4. Accords de participes passés à la voix pronominale.

A la suite de chaque phrase d'exemple, ou de chaque construction pronominale, nous avons indiqué entre parenthèses la manière d'accorder le participe passé correspondant. Nous avons attaché la plus grande attention à ce point délicat, qui n'a jamais été traité systématiquement jusqu'ici de manière pratique.

Trois cas sont possibles :

a) accord = P.

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec ce que représentent les deux pronoms de même personne.

EXEMPLE : *se laver* (accord = P). *Elles se sont lavées*;

b) accord = I.

Le participe passé reste invariable.

EXEMPLE : *se déplaire* (accord = I). *Elles se sont déplu*;

c) accord = OE.

Le participe passé s'accorde avec un objet direct autre que les pronoms, si cet objet précède le verbe.

EXEMPLE : *se disputer* + complément (accord = OE).

1. *J'ai confisqué les jouets qu'elles s'étaient disputés.*
2. *Ils se sont disputé la première place.*

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Il est impossible d'indiquer ici tous les ouvrages utiles sur le verbe français : il serait aussi vain de chercher à mentionner tous ceux que nous avons pu consulter à un moment ou à un autre de notre travail. De plus, l'intérêt du lecteur restant notre préoccupation essentielle, nous avons cherché un compromis entre le souci de ne rien oublier d'important et celui de ne pas surcharger cette nomenclature.

### I. Ouvrages généraux.

- DE BOER (C.), *Syntaxe du français moderne* (Pays-Bas, Leyde, 1954).
- BRUNOT (F.), *la Pensée et la langue* (Paris, Masson, 1936).
- BRUNOT (F.) et BRUNEAU (Ch.), *Précis de grammaire historique de la langue française* (Paris, Masson, 1964).
- CHEVALIER (J.-C.), BLANCHE-BENVENISTE (C.), ARRIVÉ (M.) et PEYARD (J.), *Grammaire Larousse du français contemporain* (Paris, Larousse, 1964).
- CHOMSKY (N.), *Syntactic structures* (Pays-Bas, Mouton, 1962).
- DELOFFRE (F.), *la Phrase française* (Paris, SEDES, 1967).
- DUBOIS (J.), *Grammaire structurale du français : I. Nom et pronom* (Paris, Larousse, 1965); *III. La phrase* (Paris, Larousse, 1969).
- GOUGENHEIM (G.), *Système grammatical de la langue française* (Paris, d'Arthey, 1963).
- GREVISSE (M.), *le Bon Usage* (Belgique, Duculot, 8<sup>e</sup> éd., 1964).
- GROSS (M.) et LENTIN (A.), *Notions sur les grammaires formelles* (Paris, Gauthier-Villars, 1967).
- HARRIS (Z. S.), *Methods in structural linguistics* (Etats-Unis, The University of Chicago Press, 1951).
- LE BIDOIS (G. et R.), *Syntaxe du français contemporain* (2 vol., Paris, Picard, 1935-1938).
- NYROP (Kr.), *Grammaire historique de la langue française* (Copenhague, Gydenal, 6 vol., 1913-1936).
- POTTIER (B.), *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales* (Nancy, 3<sup>e</sup> éd., 1966).
- RICHER (C.), *Grammaire française pour notre temps* (Paris, Desclée de Brouwer, 1965).
- SANFELD (Kr.), *Syntaxe du français contemporain* (3 vol., Paris, Champion; Genève, Droz, 1965).
- STEINBERG (N.), *Grammaire française* (2 vol., U. R. S. S., Leningrad, 1962-1963).
- TESNIÈRE (L.), *Eléments de syntaxe structurale* (Paris, Klincksieck, 1959).

- THOMAS (A. V.), *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (Paris, Larousse, 1956).
- TOGEBY (K.), *Structure immanente de la langue française* (Paris, Larousse, 1965).
- WAGNER (R. L.), *les Vocabulaires français* (1 vol. paru, Paris, Didier [coll. « Orientation »], 1967).
- WAGNER (R. L.) et PINCHON (J.), *Grammaire du français classique et moderne* (Paris, Hachette, 2° éd., 1967).
- WARTBURG (W. von) et ZUMTHOR (P.), *Précis de syntaxe du français contemporain* (Berne, Francke, 2° éd., 1958).
- ZWANENBURG (W.), *Recherches sur la prosodie de la phrase française* (Pays-Bas, Leyde, 1965).

## II. Ouvrages et articles centrés sur le verbe.

- COHEN (M.), *le Subjonctif en français contemporain* (Paris, C. D. U., 1960).
- CORNU (M.), *les Formes surcomposées en français* (Berne, Francke, 1953).
- DUBOIS (J.), *Grammaire structurale du français : II. Le verbe* (Paris, Larousse, 1967).
- GROSS (M.), *Grammaire transformationnelle du français* (Paris, Larousse, 1968).
- GUILLAUME (G.), *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps* (Paris, Champion, 1929).
- IMBS (P.), *le Subjonctif en français moderne* (Strasbourg, 1953); *l'Emploi des temps verbaux en français moderne* (Paris, Klincksieck, 1960).
- LAGANE (R.), *les Verbes symétriques : économie morphosyntaxique et différenciation sémantique* (Paris, Didier, « Cahiers de Lexicologie », n° 10, 1967-I, pp. 21-30).
- MARTINET (A.), *De l'économie des formes du verbe en français parlé* (Berne, Francke, 1958).
- STEN (H.), *les Temps du verbe fini — indicatif — en français moderne* (Copenhague, Glydendal, 1952).

## III. Revues.

*Etudes de linguistique appliquée* (Paris, Didier).

*Le français moderne* (Paris, d'Artrey).

*Langages*, Paris (Didier et Larousse). [Le numéro 3, septembre 1966, a été consacré à la *linguistique française; le verbe et la phrase*; la composition de la revue était confiée à A. J. Greimas et à J. Dubois.]

*La Linguistique* (Paris, P. U. F.).

On peut enfin trouver des articles intéressant le verbe et, plus généralement, la grammaire et la linguistique du français dans :

*Le français dans le monde* (Hachette-Larousse). [Cette revue est beaucoup plus accessible que les précédentes.]

# TABLE DES SIGNES ET ABRÉVIATIONS

## I. Signes

1. Verbe appartenant au premier groupe.
2. Verbe appartenant au deuxième groupe.
3. Verbe appartenant au troisième groupe.

/ Dans l'étude alphabétique des verbes (1<sup>re</sup> ligne) : isole l'auxiliaire ou les auxiliaires de conjugaison.

## II. Abréviations

**arg.** terme ou emploi argotique.

**avoir** auxiliaire *avoir*.

**Base** partie du verbe ne changeant pas au cours de la conjugaison, ou dont seul l'élément ou les deux éléments entre crochets (particularité) peut varier.

**C.** construction.

**compl.** complément.

**défectif** verbe dont la conjugaison est incomplète.

**être** auxiliaire *être*.

**fam.** terme ou emploi familier.

**I.** le participe passé reste invariable à la forme pronominale.

**indic.** indicatif.

**infin.** infinitif.

**irrégulier** verbe irrégulier (indication ne concernant que les verbes des premier et deuxième groupes).

**Modèle 3** numéro du verbe type conjugué sous ce numéro dans la 2<sup>e</sup> partie de l'ouvrage. Lorsque tous les thèmes ne sont pas représentés, se reporter pour ceux qui ne sont pas conjugués au(x) tableau(x) précédent(s).

**OE** le participe passé, à la forme pronominale, s'accorde avec un objet direct autre que le pronom caractéristique de cette forme, si cet objet précède le verbe; sinon, il s'accorde avec les pronoms caractéristiques.

**P** à la forme pronominale, le participe passé s'accorde avec les pronoms caractéristiques de cette forme.

**Particularité** conjugaison régulière; mais un élément, entre crochets dans la base, est susceptible de varier.

**2 particularités** conjugaison régulière; mais deux éléments, entre crochets dans la base, sont susceptibles de varier.

**pop.** terme ou emploi populaire.

**Régul.** conjugaison entièrement régulière et sans particularité.

**Subj.** subjonctif.

**unipersonnel** verbe ou emploi unipersonnel (3<sup>e</sup> personne du singulier seulement).

**V.** verbe; cette abréviation désigne, dans les constructions, le verbe même qui est étudié.

N. B. — Voir, en outre, p. XVI, le tableau des signes phonétiques utilisés.

# LISTE DES SIGNES PHONÉTIQUES

## I. Voyelles

### VOYELLES ORALES

[i]	=	cire	[sir]	[ø]	=	bœufs	[bø]
[y]	=	sur	[syr]	[œ]	=	bœuf	[bœf]
[u]	=	sourd	[sur]	[a]	=	ta	[ta]
[e]	=	ces	[se]	[ɑ]	=	tas	[tɑ]
[ɛ]	=	c'est	[sɛ]	[o]	=	saute	[sot]
[ə]	=	ce	[sə]	[ɔ]	=	sotte	[sɔt]

### VOYELLES NASALES

[ɛ̃]	=	brin	[brɛ̃]	[ã]	=	banc	[bã]
[œ̃]	=	brun	[brœ̃]	[ɔ̃] <sup>(1)</sup>	=	bon	[bɔ̃]

## II. Semi-consonnes

[j] = vieux [vjø] — [w] = Louis [lwi] — [ɥ] = lui [lɥi]

## III. Consonnes

### CONSONNES ORALES

[p]	=	pont	[pɔ̃]	[s]	=	sel	[sɛl]
[b]	=	bon	[bɔ̃]	[z]	=	zèle	[zɛl]
[t]	=	ton	[tɔ̃]	[ʃ]	=	chatte	[ʃat]
[d]	=	don	[dɔ̃]	[ʒ]	=	jatte	[ʒat]
[k]	=	coup	[ku]	[l]	=	long	[lɔ̃]
[g]	=	goût	[gu]	[r]	=	rond	[rɔ̃]
[f]	=	fin	[fɛ̃]				
[v]	=	vin	[vɛ̃]				

### CONSONNES NASALES

[m]	=	mon	[mɔ̃]	[ɲ]	=	digne	[diɲ]
[n]	=	non	[nɔ̃]	[ŋ]	=	pudding	[puɔ̃diŋ]

REMARQUE. Dans le français courant, le *h* dit « aspiré » n'est, en fait, qu'un obstacle aux liaisons tant vocaliques que consonantiques. Il n'y a donc aucune raison pour lui attribuer un signe particulier. Dans certaines conditions affectives ou dans une intention satirique, il peut être senti comme [h] voisin de son homologue anglais.

(1) En français, il semble que le [ɔ̃] soit plus proche de [o] que de [ɔ], comme il ressort des études faites sur ce point par le centre de Besançon sous la direction de M. Bernard Quemada. Toutefois, pour des raisons techniques, nous avons dû maintenir ici la transcription traditionnelle.

- abaisser** [abese] Régul. I /avoir/ Base : ABAISS- 3
- C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abaisser une perpendiculaire.*  
 Emploi pronominal : *s'abaisser* (accord = P);  
*s'abaisser + à + infin. : s'abaisser à supplier*  
*quelqu'un.*
- abandonner** [abãdõne] Régul. I /avoir/ Base : ABANDONN- 3
- C. ABSOLUE : *il a abandonné.*  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abandonner le combat; abandonner un ami.*  
 Emploi pronominal : *s'abandonner* (accord = P).
- CONSTRUCTION MULTIPLE  
 V. + compl. — à + compl. : *abandonner quelqu'un à son sort.*  
 Emploi pronominal : *s'abandonner à + complément : s'abandonner*  
*à son chagrin* (accord = P).
- abattre** [abatr] III /avoir/ Base : ABAT- 59
- C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abattre un arbre.*  
 Emploi pronominal : *s'abattre* (accord = P).
- C. SIMPLE INDIRECTE  
 V. + lieu : *le bateau abat sur tribord.*
- abdiquer** [abdike] Régul. I /avoir/ Base : ABDIQU- 3
- C. ABSOLUE : *le roi a abdiqué.*  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abdiquer toute prétention.*
- abêtir** [abetir] Régul. II /avoir/ Base : ABÊT- 26
- C. ABSOLUE : *plus il grandit, plus il abêtit.*  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abêtir un enfant à force de crier.*  
 Emploi pronominal : *s'abêtir* (accord = P).
- abîmer** [abime] Régul. I /avoir/ Base : ABÎM- 3
- C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abîmer un navire; abîmer ses vêtements.*  
 Emploi pronominal : *s'abîmer* (accord = P);  
*s'abîmer + complément : s'abîmer les yeux*  
 (accord = OE).

- abolir** [abɔlir] Régul. II /avoir/ Base : ABOL-. **26**  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abolir la dictature.*  
 Emploi pronominal : *s'abolir* (accord = P).
- abonder** [abɔ̃de] Régul. I /avoir/ Base : ABOND-. **3**  
 C. ABSOLUE : *les fruits abondent, cette année.*  
 C. SIMPLE INDIRECTE  
 V. + **dans** + complément : *abonder dans le sens de quelqu'un.*  
 V. + **en** + complément : *abonder en renseignements.*
- abonner** [abɔ̃ne] Régul. I /avoir/ Base : ABONN-. **3**  
 CONSTRUCTION MULTIPLE  
 V. + compl. — **à** + compl. : *abonner son fils à un cabinet de lecture.*  
 Emploi pronominal : *s'abonner* (accord = P);  
*s'abonner à* + complément : *s'abonner à un journal* (accord = P).
- aborder** [abɔ̃rde] Régul. I /avoir/ Base : ABORD-. **3**  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *aborder quelqu'un.*  
 Emploi pronominal : *s'aborder* (accord = P).  
 C. SIMPLE INDIRECTE  
 V. + lieu : *aborder au premier quai.*  
 Emploi pronominal : *s'aborder* + lieu : *s'aborder dans la rue* (accord = P).
- aboutir** [abutir] Régul. II /avoir/ Base : ABOUT-. **26**  
 C. ABSOLUE : *cette revendication aboutira.*  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *aboutir une sculpture.*  
 C. SIMPLE INDIRECTE  
 V. + **à** + complément : *aboutir à un résultat.*
- aboyer** [abwaʒe] Particularité I /avoir/ Base : ABO[Y]-. **8**  
 C. ABSOLUE : *le chien aboie.*
- abréger** [abʁeʒe] Deux particularités I /avoir/ Base : ABR[É]G-. **23**  
 C. ABSOLUE : *je vous en prie, abrégez!*  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abréger son récit.*  
 Emploi pronominal : *s'abréger* (accord = P).
- abroger** [abʁɔʒe] Particularité I /avoir/ Base : ABRO[G]-. **12**  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abroger une loi.*
- abrutir** [abʁytir] Régul. II /avoir/ Base : ABRUT-. **26**  
 C. SIMPLE DIRECTE  
 V. + complément : *abrutir quelqu'un.*  
 Emploi pronominal (fam.) : *s'abrutir* (accord = P).

## CONSTRUCTION MULTIPLE

V. + compl. — **de** + compl. : *abrutir un enfant de travail.*

Emploi pronominal : *s'abrutir de* + complément : *s'abrutir de chagrin* (accord = P).

**absenter (s')** [sapsäte] Régul. I /être/ Base : ABSENT- (s'). **5**

C. ABSOLUE : *il s'absente rarement* (accord = P).

**absorber** [apsörbe] Régul. I /avoir/ Base : ABSORB-. **3**

C. SIMPLE DIRECTE

V. + complément : *absorber la lumière.*

Emploi pronominal : *s'absorber* (accord = P);

*s'absorber* + lieu : *s'absorber dans la rêverie* (accord = P).

**absoudre** [apsudr] III /avoir/ Base : ABSO-. **73**

C. SIMPLE DIRECTE

V. + complément : *absoudre le coupable.*

Emploi pronominal : *s'absoudre* (accord = P).

CONSTRUCTION MULTIPLE

V. + compl. — **de** + compl. : *absoudre quelqu'un d'un crime.*

Emploi pronominal : *s'absoudre de* + complément : *s'absoudre de ses fautes passées* (accord = P).

**abstenir (s')** [sapstänir] III /être/ Base : ABST- (s'). **36**

C. SIMPLE INDIRECTE

S'abstenir **de** + complément : *s'abstenir de café* (accord = P).

S'abstenir **de** + infin. : *s'abstenir de poser des questions* (accord = P).

**abuser** [abyze] Régul. I /avoir/ Base : ABUS-. **3**

C. SIMPLE DIRECTE

V. + complément : *abuser un naïf.*

Emploi pronominal : *s'abuser* (accord = P).

C. SIMPLE INDIRECTE

V. + **de** + complément : *abuser de l'alcool.*

Emploi pronominal : *s'abuser sur* + complément : *s'abuser sur ses capacités* (accord = P).

**accabler** [akäble] Régul. I /avoir/ Base : ACCABL-. **3**

C. SIMPLE DIRECTE

V. + complément : *accabler le coupable.*

Emploi pronominal : *s'accabler* (accord = P).

CONSTRUCTION MULTIPLE

V. + compl. — **de** + compl. : *accabler son chien de coups.*

Emploi pronominal : *s'accabler de* + complément : *s'accabler de reproches* (accord = P).

**accaparer** [akapare] Régul. I /avoir/ Base : ACCAPAR-. **3**

C. SIMPLE DIRECTE

V. + complément : *accaparer le pouvoir.*

**accéder** [aksede] Particularité I /avoir/ Base : ACC[É]D-. **14**